



AFFILIATION CLUB SPORTIF

Conditions

- Une intervention de € 30 par an pour l'affiliation à un club sportif quelque soit l'âge.
- Pour tout sport à la séance, le remboursement s'effectue pour autant qu'il y ait un minimum de 10 séances sous accompagnement.
- Il doit s'agir de l'un des sports suivants: l'athlétisme, le badminton, le base-ball, le basket, le bowling, la danse (en ce compris le ballet), la plongée, le sport de combat, l'haltérophilie, le golf, la gymnastique, le handball, le hockey, la balle-pelote, le canoë, le kayak, le jeu de quilles, l'escalade, le korfball, le vélo tout-terrain, la marche d'orientation, l'équitation, la pétanque, l'aviron, le rugby, le patinage, l'esrime, le ski, le squash, le tennis, le tennis de table, le triathlon, le football, le volley, la marche, le cyclisme, le yoga, la natation (ainsi que les bébés nageurs), le tir à l'arc, le tir à la carabine, le kin-ball, les sports pour moins valides et de façon plus générale, les sports olympiques et ceux reconnus par le C.I.O.
- Il doit s'agir d'une affiliation auprès d'un centre de fitness reconnu par une des fédérations officielles (abonnement de minimum 10 séances); ou auprès d'une organisation reconnue en matière d'organisation de programmes d'initiation au jogging ou d'initiation à la course.

À compléter par l'organisation

Nom de l'organisation: **Service des Sports -ASAG asbl-**.....
Passage des Déportés, 2
 Adresse de l'organisation: **B-5030 Gembloux**

Nom du responsable: .. **Rolland Vincent**

Nom du participant:

Affiliation club sportif
 ou
 Abonnement 10 séances (avec accompagnement)

Montant payé: EUR Date de paiement:

Période de:

 à

Nom de la discipline:

Date:

 Cochet et signature de l'organisation:

Veuillez apposer
 une vignette
 de La Mutualité Neutre



Handwritten signature